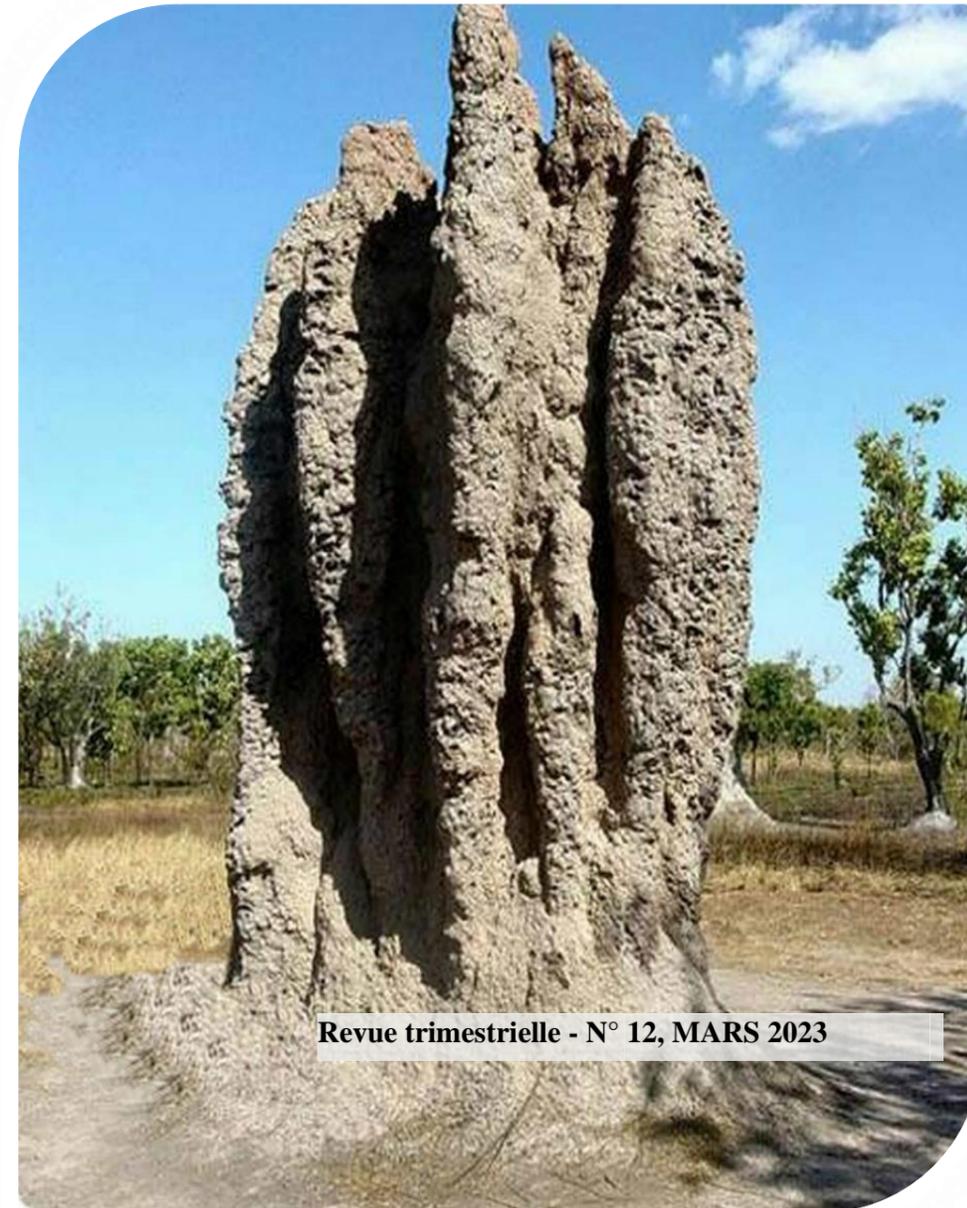


ISSN: 2617-4766

# Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE  
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 12, MARS 2023

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 12 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression  
**IMPRIMERIE ST LOUIS**

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO  
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30  
E-mail: [imprimerie.stlouis@yahoo.fr](mailto:imprimerie.stlouis@yahoo.fr)

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

**Professeur Koutchoukalo TCHASSIM**

**Université de Lomé**

## **ADMINISTRATION DE LA REVUE**

**Directeur de publication et rédacteur en chef :**

**Professeur TCHASSIM Koutchoukalo**, Université de Lomé

**Directeur de rédaction :**

**SILUE Lèfara (Maître de Conférences)**, Université Félix Houphouët Boigny

### **Comité Scientifique**

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Pierre MEDEHOUEGNON, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Simon Agbeko AMEGBLEAME, Université de Lomé (Togo), Professeur Komlan Sélom GBANOU, Université de Calgary (Canada), Professeur Nicoué GAYIBOR, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Pr Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Pr FAYE Mamadou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).

### **Comité de lecture**

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Lèfara SILUE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Christian ADJASSOH, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), Dr Bi Boli GOURE, Institut Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), Dr Moussa PARE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Dr Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

### **Comité de rédaction**

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Maître de Conférences, Lèfara SILUE, Maître de Conférences, Wonouvo GNAGNON, Assistant, DOUHADJI Kossi, doctorant, Université de Lomé.

Contact : [revuedamaninao@gmail.com](mailto:revuedamaninao@gmail.com)

## LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

**Dama Ninao** est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

### La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

### Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 Mots clés (Key-words)
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :
  - 1-Pour le **Titre** de la première section
    - 1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
    - 1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
  - 2- Pour le **Titre** de la deuxième section
    - 2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
    - 2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
  - 3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)
- Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Bibliographie** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :  
NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication,  
Zone Editeur.

Exemples:

-AMIN Samir (1996), *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

-BERGER Gaston (1967), *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

## SOMMAIRE

### ❖ LETTRES ET LANGUES

1. ENJEUX TRANSCENDANTAUX DES PRATIQUES SACRALES DE L'ECRITURE CHEZ MALLARME -----5  
BOUMY Koué Kévin, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire)  
TRAORÉ Bakary, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire)
2. TRAITS ET PORTRAITS D'ANIMOTS DANS *LES RACINES DU CIEL* DE ROMAIN GARY ----- 26  
FAYE Mamadou, Université Cheikh Anta Diop (Dakar)
3. FEMME SUJET ET FEMME OBJET : APPROCHE GENRE ET FEMINISTE DE L'ŒUVRE TROIS FEMMES PUISSANTES DE MARIE NDIAYE----- 46  
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
4. A CRITIQUE OF CHAOTIC BODIES: A CROSSED READING OF THE POSTHUMAN IN TADE THOMPSON'S *ROSEWATER: THE WORMWOOD TRILOGY, BOOK ONE* (2018) ----- 71  
TUO Souleymane, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo (Côte d'Ivoire)

### ❖ SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

5. VALEURS RÉPUBLICAINES CONSTITUTIONNALISÉES, DISCOURS PRÉSIDENTIELS ARTICULÉS, ETHNICITÉ ET CHAPPE DE PLOMB DU TRIBALISME AU CAMEROUN----- 88  
MEDOU NGOA Fred Jérémie, Université de Douala (Cameroun)

### ❖ SCIENCES HUMAINES

6. PRIX DU SESAME DANS LA REGION DE LA KARA AU NORD-TOGO  
PRICE OF SESAME IN THE KARA REGION IN NORTHERN TOGO ---- 124  
PERE Abalo Hodabalo, Université de Kara (TOGO)  
AMEGNA Komla Uwolowudu, Université de Kara (TOGO)  
GUEZERE Assogba, Université de Kara (TOGO)

7. LA VILLE AFRICAINE MODERNE POSTCOLONIALE OU LA METAPHORE  
DRAMATIQUE D'UNE AUTHENTICITE CULTURELLE -----145  
CAMARA Stanislas Modibo, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte  
d'Ivoire)
8. ONOMASTIQUE DES MARCHÉS DE POINTE-NOIRE----- 161  
ZIDI Joseph, Université Marien Nguabi (Congo)

## ONOMASTIQUE DES MARCHÉS DE POINTE-NOIRE

Joseph ZIDI

Maître de Conférences Cames d'histoire

Laboratoire d'anthropologie et d'histoire

Equipe de Recherche Pluridisciplinaire sur les Archives (ERPA)

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

Université Marien Ngouabi

[zidijoseph@gmail.com](mailto:zidijoseph@gmail.com) / [josephzidi@gmail.com](mailto:josephzidi@gmail.com)

**Résumé :** Les marchés font partie des éléments de l'urbanisation d'un espace aux côtés de l'eau, de l'électricité, des routes et des infrastructures administratives. Ils traduisent l'évolution, l'expansion spatiale et révèlent son caractère cosmopolitique et conservent les traces des évolutions sociales et linguistiques dans l'espace et dans le temps. Dans ce processus, les noms des marchés traduisent un imaginaire complexe assis sur des fondements divers. Ce texte se propose de restituer les circonstances de choix des espaces, de nomination et de dénomination qui construit les significations et les symbolismes des noms de quelques marchés de Pointe-Noire. Il cherche l'origine des toponymes et montre comment les lieux communs d'opérations marchandes expriment nombre de réalités religieuses, politiques, économiques, culturelles, etc. Pour saisir cet univers multiforme, notre démarche s'appuie sur une approche socio-historique et analytique. La dynamique migratoire qui s'opère avec la construction du Chemin de Fer Congo-Océan (1912-1934), celle qui se situe entre l'indépendance du Congo (1960) et la municipalisation accélérée de la ville de Pointe-Noire (2018) révèlent, en effet, que le vili, langue des autochtones, n'est pas majoritaire dans le répertoire des toponymes. Dans cette langue, les toponymes restituent l'occupation ancienne de l'espace par les différents clans vili. Ceux de la langue la plus parlée, le *kituba*, sont presque inexistants. On rencontre plus de toponymes en français.

**Mots-clés :** Imaginaire, marché, urbanisation, onomastique, Pointe-Noire.

**Abstract:** Markets are parts of urbanization elements of a space, along with water, electricity, roads and administrative infrastructures. They translate evolution, spatial expansion and reveal its cosmopolitical character and preserve the traces of social and linguistic evolutions in space and time. In this process, the names of the markets translate a complex imaginary based on various foundations. This text proposes to reconstruct the circumstances of the choice of spaces, naming and denomination that construct the meanings and symbolisms of the names of some markets in Pointe-Noire. It seeks the origin of toponyms and shows how the common places of commercial operations express a number of religious, political, economic, cultural realities, etc. To grasp this multiform universe, our approach is based on a socio-historical and analytical approach. The migratory dynamics that took place with the

construction of the Congo-Ocean Railway (1912-1934) and that situated between the independence of the Congo (1960) and the accelerated municipalization of the city of Pointe-Noire (2018) reveal, in fact, that Vili, the language of the natives, is not in the majority in the register of place names. In this language, place names reflect the ancient occupation of the area by the various Vili clans. Those of the most widely spoken language, Kituba, are almost non-existent. There are more place names in French.

**Keywords :** Imaginary, market, urbanization, onomastics, Pointe-Noire.

## Introduction

Le récit devenu classique sur la rédaction de l'histoire de Pointe-Noire s'est, pendant longtemps, adossé sur l'histoire de la construction du chemin de fer Congo-Océan et du port maritime. Cette perspective a structuré les travaux de Scholastique Dianzinga (2010) qui examinent le contexte historique (1883-1958) et les aspects juridiques de la création de cette ville, capitale politique du Congo jusqu'au 28 novembre 1958. La synthèse que propose Georges Nguila (2003) dépasse ce cadre chronologique colonial en intégrant les réalisations nouvelles dans le domaine de la santé, de l'éducation et de l'économie. Ces deux auteurs montrent l'évolution spatio-temporelle de cette ville revenue à sa mission première, celle de servir de porte de sortie des matières premières des compagnies concessionnaires et des pays environnants. Ces études furent précédées par des travaux de géographes, qui ont examiné les aspects du choix du site de Pointe-Noire et de son aménagement. Denis Jacques (1955) et Pierre Vennetier (1966) ont insisté sur une urbanisation structurée en deux pôles principaux, comme dans toutes les villes africaines : une cité blanche et une zone indigène. La croissance rapide de Pointe-Noire résulte d'un boom démographique, de migrations venues de l'hinterland et des étrangers. Pierre Vennetier (1964, p. 235) mesure cette croissance, en 1962, et constate « *qu'en un peu plus de trois ans, la population de la seconde ville congolaise est passée de 54 500 à 76 000 personnes, soit une augmentation de 39,3%* ». À cette date, la population

fréquente principalement deux marchés : le Grand marché et le marché de Tié-tié. Y. Dhont (1963, p. 3) à propos des échanges commerciaux dans cette ville, « *étudie les structures socio-économiques d'un marché urbain africain pour élargir le cadre primitif de l'enquête et poser aux commerçants des questions relatives à l'ethnie à laquelle ils appartiennent, à la profession du conjoint, à l'origine des marchandises en vente, à leur propriété* ». Le marché de Tié-tié, qui se spécialise, peu à peu, dans les produits de consommation courante, est caractérisé par une faible présence des Vili, la population locale majoritaire. Cette littérature ne rend pas compte des réalités sociohistoriques que traduisent les toponymes de façon générale et les toponymes mercantiles en particulier. Le travail de Jean Dello sur l'onomastique de Pointe-Noire (1989) jette une lumière globale. Il montre la survivance des anciens espaces claniques vili dans l'espace. D'où l'intérêt de cette étude.

Ce travail se propose de lire les fondements sociohistoriques de Pointe-Noire à travers l'histoire des noms des marchés. L'objectif est de montrer l'importance de la toponymie des marchés pour une meilleure compréhension de l'histoire multiforme de ces lieux d'échange à Pointe-Noire et comment ces derniers sont devenus des lieux de mémoire. Le marché est une des premières institutions sociales qui accompagnent l'urbanisation d'un espace. Ce lieu de rencontre quotidienne rend compte du niveau de vie des populations et leur ressenti. Il définit la circulation de la monnaie et la fluidité des échanges. De ce point de vue, précise Philippe Steiner (2012, p. 111) :

Le marché caractérise une forme spécifique de la relation sociale : celle dans laquelle les prix déterminent les rapports aux choses et aux individus, quand bien même ces prix résultent d'une lutte entre les agents avant que les résultats de cette lutte ne s'imposent à eux. Le marché apparaît doté de propriétés très particulières puisque par la décentralisation qu'il rend possible des échanges mutuellement avantageux pour les parties prises deux à deux donnent des résultats sociaux appréciables (l'équilibre et l'optimalité).

L'onomastique des marchés domaniaux de la ville de Pointe-Noire fournit un échantillon toponymique qui restitue la conscience collective du peuple vili ; elle institue, de fait, des lieux de mémoire et incarne leur mémoire. La toponymie générale de cette ville esquissée par Jean Dello (1989) se fonde sur ce substrat identitaire ancré

sur des croyances religieuses très fortes. D'où viennent les noms des marchés de Pointe-Noire ? Comment ces noms rendent-ils compte des réalités sociopolitiques, économiques et culturelles de la ville de Pointe-Noire ? Les dynamiques migratoires continues, la colonisation et la municipalisation accélérée de la ville de Pointe-Noire ont-elles changé le mode de nomination des marchés ?

Cette réflexion s'appuie sur une démarche sociohistorique et analytique. Elle structure ce travail en deux points : la toponymie des marchés de Pointe-Noire et l'analyse sociologique des toponymes.

### **1 – Toponymie des marchés de Pointe-Noire**

Les auteurs qui s'attardent sur l'ancien espace qu'occupe aujourd'hui la ville de Pointe-Noire montrent que celui-ci fut un lieu insalubre et marécageux au point de retarder la prise de décision pour son lotissement. À cette réalité naturelle s'ajoute l'opposition des chefs locaux à l'installation française (S. Dianzinga, 2010, p. 379). La position des chefs de clans s'explique par des raisons religieuses. Loango et ses environs furent une terre de génies des eaux (les ondines, chez les Grecs). Construire sur cet espace était une remise en cause de l'autorité traditionnelle et du culte des ancêtres.

Cependant, certains facteurs, la colonisation et l'urbanisation, vont faire évoluer la donne. L'éducation à l'Occidental et la religion importée, le christianisme notamment, changent les mentalités. Ainsi, on assiste à la perte progressive de la symbolique des lieux et de leur esprit. La complexité de cette réalité laisse très peu de place à la seule toponymie traditionnelle de restituer les origines et la polysémie de sens des toponymes. L'émergence de nouveaux types de toponymes marque ses limites. C'est le cas de la présence de plus en plus remarquée du politique et des croyances religieuses anciennes sur l'espace public. Cette codification physique et virtuelle de l'espace installe les marchés et leurs toponymes dans la catégorie de lieux de mémoire. Paul Ricoeur différencie, dans ce terme, l'évocation simple (*mnéme*) de

l'effort de rappel (*anamnésis*) » (N. Auzas, 2004, p. 113). La distinction ainsi faite rend compréhensible la définition qu'il donne à ce concept mémoire :

Les Grecs avaient deux mots « mnème » et « anamnésis » pour désigner, d'une part, le souvenir comme apparaissant, passivement à la limite, au point de caractériser comme affection – pathos – sa venue à l'esprit, d'autre part, le souvenir comme objet d'une quête ordinairement dénommée rappel, récollection. Le souvenir, tour à tour trouvé et cherché, se situe ainsi au carrefour d'une sémantique et d'une pragmatique. Se souvenir, c'est avoir un souvenir ou se mettre en quête d'un souvenir. En ce sens, la question « comment ? » posée par « anamnésis » tend à se détacher de la question « quoi ? » plus strictement posée par la « mnème » (P. Ricoeur, 2000, p. 4).

Que faut-il entendre par lieux de mémoire ? Le terme lieux de mémoire inventé par Pierre Nora (1984) est une notion très large. Il intègre aussi bien les lieux tant topographiques, monumentaux, symboliques que fonctionnels. Le lieu de mémoire désigne également l'ensemble des traits ou repères culturels, notamment des lieux, des pratiques et des expressions issus d'un passé commun, qu'il soit lointain ou proche. Ces repères ne sont pas uniquement matériels ou concrets comme des objets ou des monuments. Ils sont également immatériels comme l'Histoire, la langue et les traditions. Autrement dit, les lieux de mémoire sont les restes ou les vestiges, en ce sens qu'ils suscitent une conscience commémorative, conscience individuelle et/ou collective. Bref, il peut donc s'agir d'un monument, d'un personnage important, d'un musée, des archives, tout autant que d'un symbole, d'une devise, d'un événement ou de bien d'autres choses. Les toponymes des marchés de Pointe-Noire rentrent dans cette catégorie. Elles sont la représentation collective d'un destin où se mêlent origines diverses, niveau de vie, croyances religieuses plurielles, ambitions personnelles, service public. Ils sont une des premières réponses à la survie d'une zone enclavée, au départ. Aussi loin qu'avance un espace, ce besoin d'acheter et de vendre, qui rend possible l'acte de manger, lié à l'existence même de l'homme au quotidien est souvent le premier acte créateur des habitants, avant l'eau, l'électricité et l'administration.

Les données fournies par la Direction du Plan et de la Statistique de la ville de Pointe-Noire recensent quarante-trois marchés domaniaux. Avant d'examiner la nature de ces toponymes et leurs significations, il nous paraît intéressant de saisir leurs origines linguistiques. Il apparaît clairement que ceux-ci demeurent ancrés dans l'histoire de cette ville : la permanence de toponymes anciens en langue *vili* et l'influence du français. On note la faible présence de la deuxième langue nationale, le *kituba*, et une autre, le *yombe*, une des langues locales qui comptent un grand nombre de locuteurs. Comment justifier cette réalité ? Il est possible que les migrations des ressortissants de l'Afrique-Équatoriale Française, la présence croissante de la communauté ouest-africaine dans le commerce, la scolarisation et l'installation des sociétés étrangères, ainsi que la présence massive des populations venues de l'intérieur du pays aient contribué au recul du *vili* comme langue majoritaire à Pointe-Noire. Au-delà de toutes ces hypothèses, l'on peut aussi envisager, dans ce recul du *vili*, la perte du prestige de capitale politique du Congo que Pointe-Noire avait du 28 février 1950 au 28 novembre 1958, au profit de Brazzaville et la prééminence du pouvoir politique, étatique, sur le pouvoir traditionnel incarné par les rois du Loango, après l'indépendance.

En effet, la première information qu'offre un toponyme, au-delà de sa nature, de son sens et de sa fonction, c'est son origine et sa structure linguistique. La linguistique historique se donne ici pour mission essentielle de circonscrire le nom dans l'espace et le temps, de restituer son contexte de nomination. On remarque, à la suite, des noms qui ont perdu le sens, ceux d'emprunt déformés ou mal traduits en langue locale. La lecture que propose Jean Dello dissipe toute inquiétude de nature à remettre en cause la validité linguistique de leur sens commun en *vili*, en dépit de quelques variantes au niveau de la graphie.

La répartition linguistique des toponymes des marchés de Pointe-Noire se confond aux noms des quartiers qui les abritent, ainsi qu'on peut le voir dans le premier tableau suivant :

Tableau n° 1 : noms des marchés en langue vili

n°	Noms des marchés	Arrondissements	Significations
1	Mpita (boundi)	1	Arme traditionnelle, passer par...
2	Loussala	3	Plumes d'oiseau
3	Mayaka (Pont Sounda)	2	Manioc
4	Mbota 3	4	Étoile
5	Mbota (bissongo)	4	Étoile
6	Mpaka	6	Doute, opposition
7	Mpita 2	1	Arme traditionnelle, passer par...
8	Mvou-mvou	2	Au cœur de, l'espoir de
9	Nkuiku	4	Accrocher, insérer
10	Siafoumou	5	Terre des chefs, des rois
11	Tchiali 1 et 2	5	De <i>ciali</i> , pitié
12	Tchimbamba	1	De <i>tchimbambala</i> , dépôt de carcasse de voiture
13	Tchimbambouka	6	De <i>kumbabukà</i> et <i>kutatuka</i> , avoir des menstrues, enlever l'émail d'un vase
14	Voungou	3	Sens non trouvé

Source : Joseph Zidi

Ce tableau montre la part importante des toponymes vili des marchés de Pointe-Noire. Ils ne constituent pas, cependant, la part majoritaire des toponymes. On pouvait penser que son antériorité devait peser et s'imposer sur ces anciens territoires claniques. L'usage presque courant de la langue française a bousculé l'imaginaire et influencé la toponymie.

**Tableau n° 2 : Noms des marchés en kongo et arabe**

N°	Noms des Marchés	Arrondissements	Significations
1	Dubaï	6	Palace
2	Makayabou (418, patience, terrain)	5	Poisson salé
3	Makouloungoulou	4	Pieds nus

Source : Joseph Zidi

En revanche, les noms des marchés du deuxième tableau montrent une certaine résilience vis-à-vis de la culture locale. Leur désignation indique clairement qu'ils appartiennent à un autre registre linguistique, conséquence d'une rencontre de cultures.

**Tableau n° 3 : Noms des marchés en français**

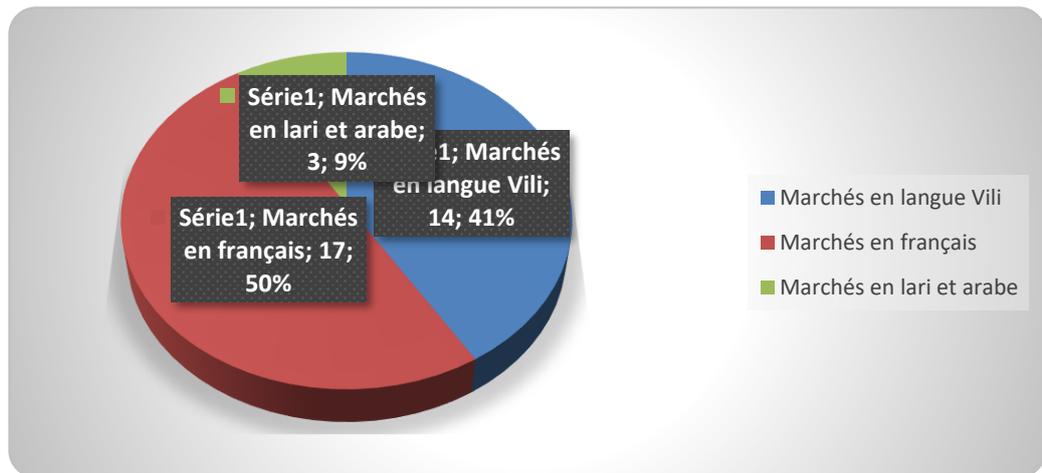
N°	Noms des Marchés	Arrondissements
1	Amour du pays	3
2	Concorde	4
3	Culotte	4
4	Ex-page	6
5	Faubourg	5
6	Foire	2
7	Frontière	1
8	Km4	1
9	Km8	3
10	La patience	5
11	Liberté	3
12	OCH	1
13	Peuple	4
14	Plage	2
15	Plateau	1
16	Raffinerie	5
17	Terre jaune	5

Source : Joseph Zidi

Ce tableau traduit l'influence de plus en plus croissante de la langue française dans l'imaginaire populaire à Pointe-Noire. Il est aussi le résultat d'une urbanisation continue qui génère de nouveaux mots, directement utilisés dans le langage courant

et la désignation des lieux. Dans les trois langues, La représentation des toponymes en termes de pourcentage donne les résultats suivants :

Désignation	Marchés en langue vili	Marchés en langue française	Marchés en langue kongo et arabe
Nombre sur 43	14	17	3



Il faut noter ici la prééminence de trois langues dans le répertoire des toponymes de Pointe-Noire. Comme nous l'avons souligné, on constate une absence des toponymes en *kituba* et *kiyombe*, les langues beaucoup utilisées dans cette ville.

### 1.1. Typologie des toponymes des marchés de Pointe-Noire<sup>49</sup>

L'onomastique est un domaine de la linguistique et de la lexicologie. La toponymie est l'une de ses branches. Si sa fonction première est de retrouver les origines, les significations et le classement des toponymes, son champ d'études a largement évolué dans le temps. Le domaine restreint dans lequel a jusque-là opéré la toponymie traditionnelle s'est élargi et voit se construire de nouvelles approches toponymiques. L'intention première d'élucider et de comprendre les réalités géographiques qui servaient de guide pour l'homme dans son environnement ne se

<sup>49</sup>Pour la signification des toponymes en vili, nous sommes tributaires des travaux de Jean Dello, 1989, *La toponymie de ville de Pointe-Noire*, Orostom, Pointe-Noire.

contente plus que du passé. La science des noms de lieux s'intéresse de plus en plus à la nouvelle manière de fixer la mémoire en prenant en compte le présent, comme elle anticipe aussi sur le futur. Sur le plan spatial, elle ne se contente plus de petites zones, le territoire de l'onomastique se mesure désormais sur une échelle plus grande, à la dimension des villes et des régions. Ainsi, on ne parle plus de « lieu », mais de « l'espace ». Pour couvrir ce dernier champ, H. Dorion et L.-E. Hamelin (1966, p. 202-211), proposent de passer de la toponymie traditionnelle à la choronymie totale. De toute évidence, « *la choronymie, plus totale que la toponymie traditionnelle, se doit d'être plus qu'une nomenclature, plus même qu'un vocabulaire. Elle doit être un langage* » (H. D. et L.-E. Hamelin, p. 211). Comment se traduit cette réalité dans la ville de Pointe-Noire ? En d'autres termes, comment a-t-on nommé les marchés et quels sont les symboles qui s'y attachent ? Très nettement, il sera facile de distinguer au moins quatre types de toponymes : les toponymes *descriptifs* ou géographiques, les toponymes *historiques*, les toponymes *dédicatoires*, les toponymes *d'appartenance*.

### **1.2. Les toponymes descriptifs (géographiques)**

Les toponymes descriptifs ou géographiques peuvent constituer des témoins d'une grande valeur pour la reconstitution des anciens paysages, d'anciens milieux, pour la découverte des sites d'occupation humaine disparue, pour la précision de certains faits que la géographie historique, la géomorphologie ou la biogéographie ne peuvent découvrir par leurs propres moyens (H. Dorion et L. E. Hamelin, 1966, p. 203). Ici, une terminologie reste à préciser. Selon que les choronymes décrivent la forme du terrain, la végétation du lieu, sa faune, on devrait parler plus aisément de *morphonyme*. Les toponymes suivants relèvent de cette catégorie :

**Tableau n°4 : les toponymes géographiques**

N°	Noms des marchés	Arrondissements	Significations
1	Makouloungoulou	4	Lieu marécageux que l'on traversait pied nu
2	Frontière	1	Situé à la frontière avec le Cabinda
3	Culotte	4	Lieu marécageux que l'on ne traversait qu'en culotte
4	Ex-Péage	6	Ancien poste de péage
5	Km4 et Km8	1 et 3	Situés à ces distances en partant de la grande gare du CFCO

Source : Joseph Zidi

### 1.3. Les toponymes dédicatoires

Les choronymes dédicatoires, dont la fréquence tend, de nos jours à augmenter, éclairent, pour leur part, des aspects sociologiques, culturels, psychologiques des sociétés qui les ont engendrés. Assez révélatrice, par exemple, peut être la fréquence, à une certaine époque, des noms de lieux d'origine religieuse (l'excessive abondance des hagiotoponymes et théonymes). On recense, les marchés ci-après :

**Tableau n° 5 : hagionymes**

N°	Noms des Marchés	Significations	Catégories
1	Mpita	Nom d'un génie féminin venu de Cilù : nga (Madingou-Kayes), lieu de refuge, terre du prophète Lassy Zéphirin.	Nom de génie de l'eau
2	M : buMvu : mvu	Nom d'un ensemble de génies, les représentants du dieu bù :ndji. nkangl' nlow.	Nom de génie de l'eau

3	Mbota	Il veut dire "étoile" en langue vili. La rivière bisongo qui coule en ce lieu est également le nom d'un génie.	Nom de génie de l'eau
4	Mpaka	C'est le nom d'un génie venant du Cabinda. Autorisé à s'installer sur la rive droite de la rivière Cimpanzu.	Nom de génie de l'eau
5	Ngoyo	Ngo :ji non d'un génie appelé ma ngoji Ci vasa. Au commencement, existait un génie "nkisi sitl appelé Citùta , propriétaire de cette terre de Ngojo, originaire du Cabinda. Citùta prend comme époux un génie sans père, Ngojo,	Nom de génie
6	Tchiali	Autrefois, ce fut le domaine d'un génie dont le quartier porte le nom.	Nom de génie
7	Tchibamba	Cimbamba, vili, nom d'un génie habitant la lagune Lwà : là.	Nom de génie de l'eau
8	Tchimbambouka	Nom d'une terre dont l'ancien chef fut Mbaku, roi de Ma-b:lo Ce toponyme viendrait de Kubambukà « avoir ses menstrues » ou bien Kutetuka enlever l'émail d'un vase est également le nom d'un génie appelé Cim:bambuka	Nom de génie

Source : Joseph Zidi

#### 1.4. Les toponymes d'appartenance

Les choronymes d'appartenance intéressent l'histoire et le droit, leur étude pouvant être révélatrice, par exemple, des anciennes structures de propriété privée ou

des structures administratives d'État. On distingue, ici, deux types d'identités : une identité d'appartenance ancienne, clanique, et une identité collective, administrative, qui consacre l'hétérogénéité démographique des habitants d'un espace. Dans ce registre, on trouve : les clanonymes, les toponymes administratifs, les toponymes politiques.

**Tableau n° 6 : Les clanonymes**

N°	Noms des marchés	Nature	Signification
1	Tsié : ti	Terre des clans	Nom d'un petit oiseau appelé roitelet
2	Loandjili	Terre des clans	Ce toponyme provient de la famille Cilwarndjili.
3	Mongo-Mpoukou	Terre des clans	Il veut dire « étoile » en vili.
4	Siafumu	Territoire des rois	Ce toponyme se décompose en sià : fais, fabrique, intronise, et en <i>fumu</i> , le chef, roi. Littéralement, fais le chef, fais le roi ou encore si <i>fumu</i> , qui se décompose en <i>Si</i> et <i>fumu</i> ; cela donne le pays des chefs, terre des rois.

Source : Joseph Zidi

La question que soulève l'existence de ce type de toponyme dans un espace devenu, depuis, cosmopolite et hybride est celui de la conservation, du respect de la mémoire collective et du rapport à l'esprit des lieux. Il est évident que le rapport des originaires (autochtones) avec ces lieux demeure à la fois ontologique et historique, au point où :

Il se développe pour ces noms de lieux familiers et rassurants un sentiment d'appartenance puissant, qui favorise la prise de conscience d'un enracinement vertical dans l'échelle du temps et d'une solidarité culturelle dans un espace donné, par le partage d'une même façon de nommer les repères. Cette prise de conscience d'un enracinement commun dans le temps et dans l'espace, c'est également celle de l'identité d'un groupe. Or tout ce qui a un impact sur l'identité constitue une zone très sensible de l'opinion publique, et les gouvernements sont interpellés ou devraient se sentir interpellés par le pouvoir mobilisateur des noms de lieux (M. Richard, 2008, p. 4).

Mais, cette question de l'esprit de lieux, de son pouvoir pacificateur et mobilisateur est-elle encore pertinente dans un contexte urbain ? Aussi vrai que l'autorité publique ne nie pas les traditions ancestrales, s'interroger sur l'opportunité de garder le contact avec l'esprit des lieux, pour diverses raisons, est une invite à ne point débaptiser et à ne point désacraliser. Car, la substitution ou la subordination des toponymes aux intérêts politiques ou urbanistiques (débaptissation, dépossession forcée, démolition et construction des infrastructures communautaires sur des lieux d'importance ancestrale ou religieuse) a pour effet immédiat de couper le canal de communication avec la force vitale (M. Richard, 2008, p. 6). Cette désincarnation, cette rupture de la relation à l'invisible, entraînerait souvent, dans nombre de cas, des phénomènes naturels tels les érosions, les éboulements de terrains, la rareté de l'eau, et des comportements injustifiés, la permanence de la violence, le retard dans les projets de développement de la zone, de dépravation des mœurs, de façon générale. L'esprit des lieux a ainsi pour rôle essentiel de protéger, de maintenir et d'assurer le bien-être collectif. On l'invoque pour conjurer un sort ou solliciter une faveur quelconque. Il arrive souvent que l'homme politique, dans son rapport au traditionnel, y recoure régulièrement, à travers les rituels exécutés par des chefs coutumiers, pour des besoins de pacification et de développement multiforme.

La disharmonie qui rompt l'équilibre entre le visible et l'invisible logés dans le toponyme, tourne le dos à cette identité ancestrale qui n'est d'ailleurs plus la même pour les nouveaux venus ou les immigrés, à cause de l'appartenance clanique différente, du cosmopolitisme, des exigences de modernité et des croyances occidentales qui nient le culte des ancêtres. À défaut de trouver des noms consensuels capables de symboliser le ressenti du moment, les populations ont adopté des noms communs, des toponymes éponymes, devenus impersonnels, ceux notamment qui désignent la zone d'habitation.

**Tableau n° 7 : Les toponymes administratifs**

N°	Noms des marchés	Arrondissement	Catégorie
1	MvouMvou	2	une localité
2	Tié-tié	3	une localité
3	Mbota	4	une localité
4	Nkouikou	4	une localité
5	Voungou	3	une localité
6	Loussala	3	une localité
7	Tchimbamba	1	une localité
8	Mpaka	6	une localité
9	Tchimbambouka	6	une localité

Source : Joseph Zidi

La toponymie traditionnelle, plus tournée vers le passé que vers l'avenir, s'est peu préoccupée d'ouvrir son champ d'études vers d'autres réalités endogènes. Pourtant les espaces dénommés tombent juridiquement dans le domaine public. Ils sont, de la sorte, gérés par le pouvoir public qui, bien que les noms relèvent de la volonté ou d'une tradition ancienne qui la précède, décide ou non de les valider et de les consacrer comme usages publics officiels. Le droit étatique, prenant le dessus sur le droit coutumier, projette et oblige le politique à exister dans des espaces naguère « privés ». Soulignant le rapport entre espace, toponymie et politique, H. Guillorel (2012, p. 1) établit la comparaison que voici : Si on peut définir la politique comme la gestion du « vouloir vivre ensemble », alors la nomination des personnes (anthroponymie) et des lieux (toponymie) peut être analysée comme des actes « politiques ». L'émergence des territorialités passe presque toujours par ces actes de dénomination, actes de langage.

Dès lors, précise-t-il, « *la toponymie, prise dans son acception la plus large possible, en tant qu'elle implique des stratégies de marquage et de contrôle d'un territoire, dans une langue donnée, peut être considérée comme un acte « politique»* » (H. Guillorel 2012, p. 1). D'où, la présence de plus en plus importante du politique sur l'espace public, soit pour laisser une marque personnelle, soit pour transmettre

une volonté politique que seul le temps mesure l'effectivité de sa réalisation. Cette volonté politique vient aussi de la part de la population qui lance un message aux gouvernants. Déjà fortement perceptible au niveau des écoles, des rues et avenues, l'intrusion du politique dans l'espace public à Pointe-Noire à travers quelques noms des marchés est très faible. Sur un échantillon de quarante-trois marchés domaniaux, moins d'une demi-douzaine de marchés y fait référence.

**Tableau n° 8 : les toponymes politiques**

N°	Noms des marchés	Arrondissements	Significations
1	Amour du pays	3	Un ancien débit de boisson célèbre
2	Liberté	3	Nom d'une grande avenue
3	Marché Oui	1	Une réponse à une promesse de construction d'un nouveau marché
4	Thystère	5	Nom d'un homme politique originaire de la ville

Source : Joseph Zidi

L'analyse linguistique des toponymes de Pointe-Noire montre que les langues courantes : le français, le vili, le kongo occupent la majorité des noms des marchés. On peut, ici, s'étonner de l'absence des toponymes d'une partie de la population de Pointe-Noire, les Ouest-africains, qui ont pris part aux travaux du Chemin de Fer Congo-Océan (1921-1934) et dont l'influence dans les domaines de la pêche et commerce est manifeste. Cette réalité mérite une étude spécifique pour voir comment ce poids n'a pas laissé de traces (jusqu'à présent) dans les noms des marchés.

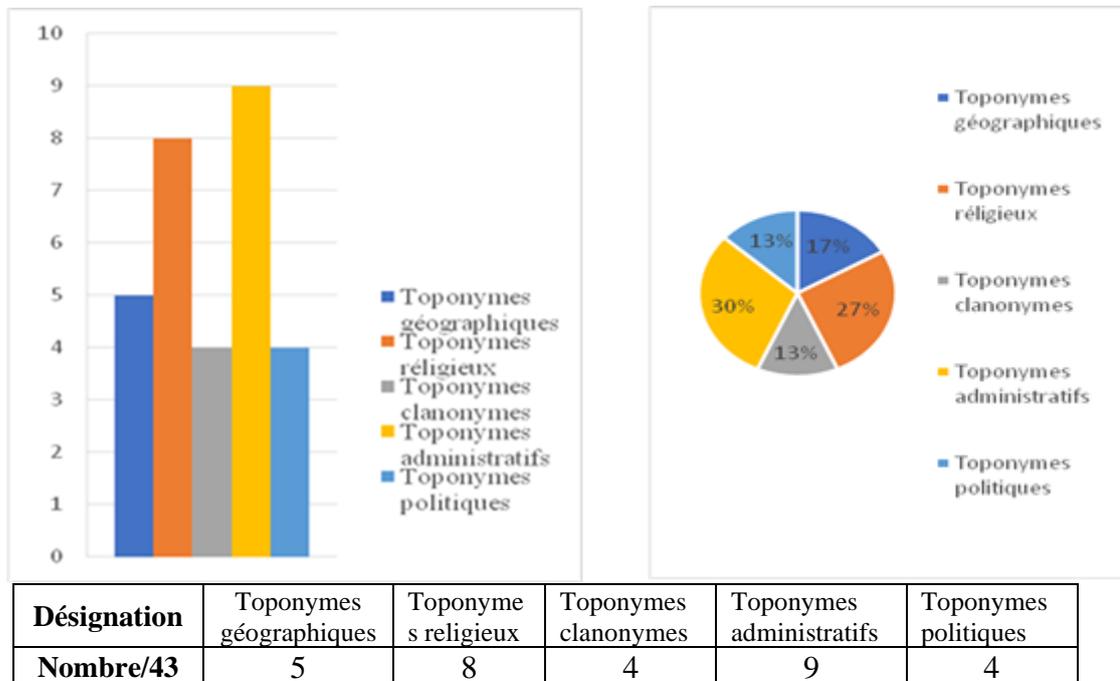
## **2. Sociologie des toponymes des marchés de Pointe-Noire**

Le constat qu'offre l'analyse des marchés de la deuxième ville du Congo amène à considérer un ancrage plutôt historique et administratif. Au-delà de leur

nombre important, la dimension sociale semble moindre. Les toponymes ne révèlent pas, en effet, la sociologie ambiante de cette ville. Nous sommes loin des scènes de vie courante ou des épisodes de la vie, des réalités qui rendent compte du niveau de vie des populations que l'on constate à Brazzaville notamment. Ce constat sociohistorique permet de poser, plus généralement et d'un point de vue théorique, la question du mode de nomination fondé, ici, beaucoup plus sur le respect des normes traditionnelles et non sur le témoignage d'un fait particulier. Cela dénote de l'influence des traditions vili au moment de la désignation des marchés. On peut donc penser que le recul de l'influence du vili à Pointe-Noire est une réalité récente, dû, en grande partie, à l'urbanisation galopante. Depuis le premier boom pétrolier congolais, en 1973, l'industrialisation de cette ville a attiré de nombreux migrants en quête d'emplois et de bonnes affaires, ceux des régions avoisinantes en premier : Niari, Bouenza, Lékoumou. Dans cette perspective, la faible représentation du *kituba* dans la nomenclature toponymique des marchés étonne. À ce stade, il est difficile de donner une réponse satisfaisante à ce désintérêt. Des enquêtes sociolinguistiques mieux élaborées et pertinentes permettront de jeter une lumière sur cette énigme. Cette complexité rend le champ onomastique lié aux marchés à Pointe-Noire différent de celui de Brazzaville. Dans cette ville (capitale politique du Congo), A. I. Ngantsio (2021, p. 64-71) est parvenue à restituer cette dimension sociologique des toponymes des marchés.

Le deuxième constat révèle aussi une toponymie qui se caractérise par le manque des anthroponymes, c'est-à-dire des noms des hommes célèbres, exemplaires, dignes de considération ayant marqué la vie des populations dans un domaine particulier (guérisseur, juge traditionnel, chef coutumier, homme d'Église, commerçant, cadre de l'administration, etc.). Si l'on peut concéder l'éclipse de certains noms des chefs de villages ou de clans vili avec le phénomène de débaptisation, cette raison ne peut justifier à elle seule ce vide.

En termes de pourcentage, les graphiques donnent la représentation suivante :



L'analyse des toponymes de la ville de Pointe-Noire se récapitule en cinq grands groupes. En dehors de l'aspect politique, la dimension traditionnelle justifie l'origine et la dénomination de ces lieux d'échanges. En dépit de la concurrence que subit le vili face au kituba et le français, l'espace garde encore cette empreinte de l'ancienne présence Loango sur ces terres. Mais, si l'histoire a gardé toutes ces traces, la sociologie urbaine fondée autour du brassage continue des populations ne témoigne plus la même considération au sacré de ces lieux. Seules quelques cérémonies traditionnelles (début ou inauguration d'un édifice, règlement d'un conflit, etc.) rappellent cette portée historique des lieux. Ce nouveau rapport constitue des pistes nouvelles de réflexion. Il paraît dès lors évident que les approches que nous avons choisies doivent davantage interroger la dimension symbolique pour voir si dans ce domaine de la croyance, les nouvelles croyances comme Christianisme et Islam ont

une influence. Il s'agit, en d'autres termes, de chercher comment se construit les nouveaux imaginaires autour des noms des marchés à Pointe-Noire.

## Conclusion

La réflexion que nous avons menée visait l'établissement de la nomenclature des marchés et la façon dont ces toponymes éclairent des pans entiers de la vie sociale, politique, économique, culturelle et religieuse de la ville de Pointe-Noire. Cette dernière a résisté à travers les noms des marchés domaniaux. Certains d'entre eux montrent que cette terre fut un univers de génies des eaux et des clans dont la mémoire a encore la chance de se transmettre génération après génération. Est-ce pour cette raison que l'on ne trouve presque pas de noms de marchés en langue *kituba* (*Makayabu*<sup>50</sup>, *Makouloungoulou*<sup>51</sup>) et *yombe*, des langues populaires du quotidien, très parlées dans cette ville ? La survivance des lieux jadis sacrés a soulevé une question ontologique, celle du rapport des populations et des vendeurs avec l'esprit des lieux qui gouverna l'administration de ces lieux de mémoire. La mémoire des lieux, comme relation du visible et de l'invisible, est restée un fait privé des générations anciennes, qu'en cas de besoin de pacification ou de développement, le politique sollicite discrètement. Le culte des ancêtres ne semble plus être à l'ordre du jour dans l'espace public hétérogène. Un des rares moments où l'esprit des lieux est convoqué, c'est à l'occasion de la pose de la première pierre et à l'inauguration du marché. La nouvelle éducation avec son corolaire, les religions importées, impose un nouveau rapport à l'invisible. Pourtant, aucun toponyme religieux d'ordre chrétien n'est apparu dans le répertoire. De même, l'intrusion de nouveaux types de toponymes politiques dans le champ public n'a vraiment pas requis la faveur des populations. En enclenchant le processus de création et de nomination d'un marché,

---

<sup>50</sup> Ce mot signifie « poisson salé ». Le marché a pris le nom de ce produit de consommation très prisé par la population.

<sup>51</sup> En langue kongo, il veut littéralement dire : « pieds de proc, pied-nu ». Ce fut un endroit marécageux que l'on ne traversait que pied-nu.

la volonté de la population, mieux des autorités locales, traditionnelles généralement, précèdent souvent la législation qui avalise un fait accompli. À défaut d'un ancrage traditionnel, les toponymes des marchés de Pointe-Noire renvoient aux réalités religieuses, géographiques et administratives : des lieux et points saillants, anciens et nouveaux de la ville. Il découle de cette structure de nomination, le peu d'influence de la sociologie ambiante qui rend compte des scènes de vie courante. Chercher à savoir pourquoi, c'est envisager, dans une perspective comparative, avec Brazzaville par exemple, comment cette dimension sociale s'est installée dans l'imaginaire des populations : rendre compte de la vie courante dans le temps au travers un toponyme. Les fondements historiques et culturelles que restituent les toponymes des marchés éclairent un pont de la métamorphose de la ville de Pointe-Noire. Ils invitent à une réelle prise en compte de ce substrat historique dans la gestion de l'espace, l'urbanisation en particulier, et la revalorisation des traditions pour une meilleure cohabitation entre le passé et le présent. Ces patrimoines peuvent, dans ce cas, constituer des matériaux didactiques indéniables.

### **Bibliographie sommaire**

1. AUZAS Noémie (2004), *Tierno Monénembo, une écriture de l'instable*, Paris, L'Harmattan.
2. BAKABADIO Louis (2003), *Leçons d'économie politique dans la poésie parabolique kôngo*, Paris, L'Harmattan.
3. BALANDIER Georges (1971), *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, Presse Universitaire de France.
4. BRUEL Georges (1935), *La France Équatoriale Africaine*, Paris, Larose.
5. DELLO Jean, 1989, *Toponymie sur la ville de Pointe-Noire*, ORSTOM, Pointe-Noire

6. DENIS Jacques (1955), « Pointe-Noire », *Cahiers d'outre-mer*, n° 32 - 8e année, Octobre-décembre, p. 350-368.
7. DORION Henri, HAMELIN Louis Edmond (1966), « De la toponymie traditionnelle à une choronymie totale », *Cahiers de géographie du Québec*, n°10 (20), p.195-211.
8. DHONT Yves (1963), Les marchés africains de Pointe-Noire. Notes sur quelques aspects socio-économiques, Orstom, Congo.
9. DIANZINGA Scholastique (2010), « Pointe-Noire : une ville coloniale (1883-1958) », *Annales de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi*, Brazzaville, n° 4, p. 376-404.
10. HERVÉ Guillorel (2012), « Onomastique, marqueurs identitaires et plurilinguisme. Les enjeux politiques de la toponymie et de l'anthroponymie », *Droit et cultures*, n° 64, p. 11-50.
11. LIERDEMAN Jean Louis (1972), « Pointe-Noire : évolution d'un modèle de croissance démographique urbaine (1958-1970). La croissance urbaine en Afrique noire et au Madagascar », *Colloques Internationaux du C.N.R.S.*, n° 539, p. 785-802.
12. MARC Richard (2008), « L'esprit du lieu se cache-t-il dans le nom du lieu ? L'esprit du lieu et la toponymie : les dieux, la mémoire et l'invitation au voyage », *Commission de toponymie du Québec*, p. 1-10.
13. MBANI Méchak Eliezer (2021) « Problématique de la date de fondation de la ville de Pointe-Noire (Congo- Brazzaville) ». *Akofena - Revue scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication, L3DL-CI*, Université Félix Houphouët-Boigny, 2021. hal-03112643, p. 119-126.
14. NGANGA NZONZI Gabriel (1990), *Le marché traditionnel dans la civilisation koongo (XVII<sup>e</sup> siècle-Début du XX<sup>e</sup> siècle)*, Mémoire de D.E.S., Brazzaville, Université Marien Ngouabi.

15. NGANTSIO Armeline Izis (2021), *L'alimentation en milieu urbain : cas de Brazzaville de 1880 à 2000*, thèse de doctorat unique, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines.
16. NGOÏE-NGALLA Dominique (2007), « Tableaux du royaume du Loango au 19<sup>e</sup> siècle », *La saison des pluies, Revue Lettres et Sciences Humaines*, n°05, p. 169-181.
17. NGUILA Georges (2003), *Pointe-Noire. L'évolution économique et sociale*, Pointe-Noire,
18. RICOEUR Paul (2000), *L'Histoire, la mémoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil.
19. STEINER Philippe (2005), « Le marché selon la sociologie économique », *Revue européenne des sciences sociales*, n°XLIII-132, p. 31-64,
20. VENNETIER Pierre (1962), La population de Pointe-Noire en 1962, *Cahiers d'outre-mer*, n° 66, 17<sup>e</sup> année, Avril-juin, p. 235-238.
- 1964, « Les marchés africains de Pointe-Noire », *Cahiers d'outre-mer*, n° 66, 17<sup>e</sup> année, avril-juin p. 238-239.